

FORMULAIRE DEMANDE D'AUTORISATION DE STATIONNEMENT DEMENAGEMENTS/LIVRAISONS
A DEFAUT DES JUSTIFICATIFS CI-DESSOUS, VOTRE DEMANDE NE SERA PAS RECEVABLE

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR	
PARTICULIERS JOINDRE IMPERATIVEMENT UNE COPIE CARTE NATIONALE D'IDENTITE	PROFESSIONNELS JOINDRE IMPERATIVEMENT UN EXTRAIT DE KBIS DE MOINS DE 2 MOIS
Nom :	Raison sociale :
Prénom :	Siret :
Lieu de naissance : Arrondissement :	Adresse :
Département :	
Date de naissance :	Téléphone fixe :
Adresse actuelle:	Téléphone mobile :
Nouvelle adresse :	Adresse mail en majuscule :
Téléphone fixe/portable :	Nom de la personne à contacter
Adresse mail en majuscule :	
NATURE DE L'OCCUPATION	
☐ déménagement ☐ emménagement ☐ livraison Adresse précise de l'intervention : Localisation souhaitée du stationnement : Date et durée de l'intervention : le..... Du.....au..... De.....heures.....à.....heures.....	
VEHICULE(S)	
Type de véhicules : ☐ V. Léger/Nb véhicules : ☐ V. Utilitaire /Nb véhicules ☐ P. Lourd /Nb véhicules tonnage ou cubage : ☐ autre(s), précisez : Immatriculation(s) :	
STATIONNEMENT	
☐ sur emplacement matérialisé ☐ en aire piétonne ☐ sur trottoir ☐ chaussée sans coupure de circulation ☐ sur chaussée avec coupure de circulation (rue barrée)	

MONTE MEUBLE

☐ OUI

☐ NON

PANNEAUX DE STATIONNEMENT

(uniquement sur des emplacements matérialisés en intra-muros pour les déménagements et les livraisons) (prestations payantes)

☐ OUI

☐ NON

INFORMATIONS GENERALES

☛ QUAND UTILISER LE FORMULAIRE ?

Ce document doit être utilisé en cas de demande d'arrêté temporaire de stationnement pour déménagements et livraisons. Il doit être rempli avec attention ; aucun accord ne pourra être donné sans ce document officiel.

☛ QUELLES PIÈCES SONT À JOINDRE À CE FORMULAIRE ?

-copie recto verso pièce d'identité (particuliers)
-kbis de moins de 2 mois (entreprises)

☛ DELAIS D'AUTORISATION :

Ce formulaire doit être obligatoirement rempli en lettres majuscules pour instruction **dans un délai de 14 jours ouvrés**. Les 14 jours courent à partir de la date de réception de la demande à la Direction de l'Occupation de l'Espace Public.

☛ PARTICULARITES :

Le permissionnaire devra mettre en place un dispositif indiquant la fermeture de la voie, durant le temps de l'intervention sans que celui-ci présente un quelconque danger pour la circulation des piétons.

En ce qui concerne le secteur intra-muros, aucune autorisation ne sera délivrée, pour des véhicules poids lourds de type semi-remorque ou camion-remorque. En règle générale, le transporteur devra toujours et impérativement adapter ses véhicules à la configuration spécifique des voies du centre-ville.

Les déménagements de particuliers réalisés par leurs propres moyens sont soumis à la présente autorisation et exonérés des redevances d'occupation du domaine public dès lors qu'il n'impacte pas la circulation des piétons et des automobilistes.

Toute occupation en dehors de l'emplacement notifié sur l'arrêté de stationnement pourra être soumise à verbalisation.

IMPORTANT: Toute demande incomplète (défaut de documents professionnels) ou réceptionnée hors délai et inférieure à 2 semaines sera refusée.

☛ OU DEPOSER CE FORMULAIRE ?

-Par courriel : pdpadmin@mairie-avignon.com

-Par courrier : Mairie d'Avignon - Direction de l'Occupation de l'Espace Public – Hôtel de Ville – 84045 AVIGNON Cedex 09
(Attention : délais plus longs par courrier)

-Renseignements tarification : 04.90.80.81.29

ENGAGEMENT

Je certifie avoir pris connaissance des conditions de délivrance de l'arrêté municipal,
J'atteste sur l'honneur que ce déménagement n'est pas effectué par un professionnel du déménagement
Je suis informé(e) que cette demande est soumise à la redevance d'occupation du domaine public dont le tarif est fixé par délibération du Conseil Municipal.
Je suis informé(e) que la redevance devra être réglée dans son intégralité conformément à la demande d'autorisation ; aucune proratisation ni remboursement ne pourront être effectués.

Fait à Avignon, le

Tampon de l'entreprise

**Signature précédée de la
mention « Lu et approuvé »**